



FACTURE CANTINE 1er TRIMESTRE

publié le 09/11/2017

à régler avant le 20 novembre

Les factures de cantine du 1er trimestre ont été distribuées mardi 07 et mercredi 08 novembre.

Elles sont à régler avant le 20 novembre, par chèque ou espèces, excepté pour ceux payant par virement mensuel.

Merci de votre collaboration.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.